

ÉTUDE PARCHEMINS

Santé autoévaluée des migrants sans-papiers et en voie de régularisation à Genève

Julien Fakhoury, Claudine Burton-Jeangros, Idris Guessous, Liala Consoli, Aline Duvoisin, Yves Jackson

Ce qui est déjà connu sur le sujet

Un certain nombre de migrants vivent en Suisse sans permis de séjour (sans-papiers). Les études montrent alors que ces migrants sont souvent exposés à des conditions de travail difficiles et sont soumis au risque de tomber dans la précarité. En revanche, peu d'études de santé ont été menées auprès de cette population.

Ce que cette étude enseigne de nouveau

Dans cette étude, nous cherchons tout d'abord à décrire l'état de santé général de cette population à Genève. Pour ce faire, nous avons demandé à nos participants répartis en deux groupes, les migrants sans-papiers et ceux en voie de régularisation, d'évaluer leur état de santé. Nous avons alors déterminé les proportions de migrants qui s'estiment en excellente, en bonne ou en mauvaise santé. Dans un second temps, nous avons étudié les facteurs qui amènent les migrants à se déclarer en excellente plutôt qu'en bonne ou mauvaise santé.

Nos résultats montrent que les migrants, qu'ils soient sans-papiers ou en voie de régularisation, déclarent généralement être en bonne, voire en excellente santé. Seule une personne sur cinq rapporte être en mauvaise santé. De manière générale, les personnes en voie de régularisation estiment plus fréquemment être en excellente santé que les migrants sans-papiers.

Avoir des proches sur qui compter en cas de problème, avoir une situation financière stable et ne pas souffrir d'anxiété sont associés à un meilleur état de santé, indépendamment du statut légal.

Conclusions et recommandations

Notre étude montre que les migrants sans-papiers se sentent généralement en bonne santé. Néanmoins, afin de promouvoir la santé et prévenir les détériorations, il est nécessaire de favoriser la participation sociale, de lutter contre l'isolement et l'insécurité financière et de faciliter l'accès aux soins, y compris en matière de santé mentale.

Genève, novembre 2020

